

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2015)

Heft: 309-310

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ C'est dans le demi-canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures qu'a été enregistrée la plus forte baisse du nombre de faillites de personnes en Suisse : entre 2013 et 2014, elles ont baissé de 56,3 %, selon l'Office fédéral de la statistique... Au niveau national, les procédures de faillites ont diminué de 5 % l'année dernière par rapport à 2013 (cf. actualité économie pages 6 et 7).

■ L'UDC remporte trois sièges supplémentaires au parlement cantonal d'Appenzell Rhodes-Extérieures. A contrario les candidats sans parti sont les grands perdants de ces élections cantonales. Le parlement est désormais composé de 24 PLR (+ 1 siège), 17 sans-parti (- 4), 12 UDC (+ 3), 6 PS (- 1), 4 PDC (+ 1) et un PEV. Dix-neuf des vingt communes élisent leur députés selon le système majoritaire, seule le chef-lieu Herisau utilise le scrutin à la proportionnelle.



ARGOVIE

■ À 55,85 %, les Argoviens ont rejeté un plan de 15 mesures d'économies pour un montant de 17 millions de francs par an à partir de 2017.

■ Il y a 40 ans, le 1^{er} avril 1975, environ 20 000 militants occupaient le village argovien de Kaiseraugst pour protester contre le projet d'implantation d'une centrale nucléaire sur le site. Ainsi naissait le mouvement antinucléaire suisse.



BÂLE-CAMPAGNE

■ Les citoyens ont accepté à 75,23 % la modification de la loi sur les communes. Les communes du canton pourront désormais mettre des amendes allant jusqu'à 1 000 francs aux personnes qui laissent traîner ou jettent des déchets dans les espaces publics. Les citoyens ont également refusé à 72,64 % une initiative de l'Association

transports et environnement : ils n'ont pas voulu créer des pistes cyclables et réduire la vitesse du trafic motorisé.



BÂLE-VILLE

■ Mandaté par la Confédération pour tester des produits cosmétiques pour enfants, le Laboratoire cantonal de Bâle-Ville a fait retirer de la vente neuf des 44 produits examinés : des substances cancérogènes et des colorants interdits y avaient été détectés.

■ À 58 %, les citoyens ont refusé l'initiative du PS « Logement pour tous ». Les initiateurs réclamaient la création d'une fondation dont le but aurait été d'acheter des bâtiments et des terrains pour mettre à disposition de la population des logements, des locaux commerciaux et culturels à des prix abordables.

■ Le canton de Bâle-Ville et les villes de Huningue (F) et Weil-am-Rhein (D) prévoient de créer d'ici vingt à trente ans un quartier transfrontalier le long des rives du Rhin. Ce quartier de 82 ha, réparti sur les trois pays et baptisé 3Land, devrait compter près de 10 000 nouveaux habitants et accueillir 13 000 emplois.



BERNE

■ Un homme, qui a tiré un coup de feu dans le bâtiment de l'administration communale de Tavannes, a pu être interpellé et son arme saisie. Personne n'a été blessé, mais les personnes présentes lors de l'événement ont été fortement choquées. Une enquête a été ouverte.

■ La promotion économique du canton de Berne a soutenu l'an dernier 47 projets qui devraient permettre de créer plus de 1 500 emplois dans les prochaines années et générer des investissements de l'ordre de 1,1 milliard de francs.

■ Dès le 1^{er} juillet prochain, une nouvelle fondation chapeautera le Kunstmuseum et le Centre Paul Klee de Berne. Elle sera présidée par l'ancien directeur général de

la Poste, Jürg Bucher et remplacera les conseils de fondation des deux institutions culturelles. Selon le Conseil d'État, cette réorganisation doit permettre de renforcer la scène culturelle bernoise et de favoriser l'arrivée de la collection Gurlitt.



FРИBOURГ

■ Un hélicoptère a effectué pendant plusieurs heures un scannage en 3D des falaises en molasse sur lesquelles repose la vieille ville de Fribourg. Il s'agit d'anticiper l'apparition d'éventuelles fissures, notamment autour des bâtiments d'importance pour le patrimoine et éviter de futurs éboulements. La paroi de molasse pourrait ainsi être protégée avant même l'apparition d'une fissure, notamment au moyen d'injection de béton.

■ Le Conseil d'État a présenté un avant-projet de loi de régularisation d'avoirs non déclarés. Cette amnistie fiscale serait calquée sur le modèle jurassien, durerait trois ans et devrait rapporter, selon les estimations, entre 16 et 46 millions de francs aux caisses cantonales.



GENÈVE

■ Le Conseil d'État envisage de loger des requérants d'asile dans des containers habitables installés sur des terrains appartenant au canton. Selon Mauro Poggia, le conseiller d'État chargé des Affaires sociales, il est nécessaire de trouver 400 places d'accueil d'ici la fin de l'année, et probablement plus avec l'arrivée prévue de nouveaux réfugiés syriens. Pour les défenseurs des migrants, les logements dans des containers sont jugés plus satisfaisants que les abris de protection civile actuellement utilisés.

■ Thierry Vidone, Sandra Borgeaud, Anthony Jaria, Yann Testa, Mark Kugel, Laurent Thurnherr, Gilles Champoud et Charles Piguet seront les huit candidats genevois du Parti bourgeois démocratique (PBD) pour les élections fédérales. Le PBD



Feu d'artifice lors des Fêtes de Genève, clou de la saison estivale.

entend faire campagne sur trois thèmes : le soutien de la voie bilatérale avec l'Europe, la transition énergétique et « l'efficacité féminine » (permettre aux femmes de concilier plus facilement vie de famille et activité professionnelle).

■ Le canton a adopté un nouveau plan 2014-2018 de gestion des déchets avec comme objectif un taux de récupération de 50 % des déchets urbains à fin 2017, mais sans recourir à la taxe poubelle. Malgré la pression de Berne, Genève est le dernier canton romand (avec le Valais romand) à ne pas avoir adopté cette taxe poubelle, préférant miser sur la sensibilisation et le volontariat.



GLARIS

■ À l'occasion des votations du 8 mars, le canton de Glaris a proposé pour la première fois le vote électronique à ses électeurs suisses de l'étranger. Glaris est le 14^e canton de Suisse à offrir cette possibilité à ses électeurs de l'étranger.



GRISONS

■ Les citoyens ont accepté à 61,6 % un crédit de 27 millions de francs pour équiper l'école cantonale de Coire d'une cantine, d'une médiathèque et d'un espace de protection des biens culturels.

■ Propriétaire des Thermes de Vals, le promoteur Remo Stoffel souhaite construire la plus haute tour d'Europe dans le même village. Cette tour de 380 m abriterait un complexe hôtelier (l'un des cinq meilleurs du monde) avec des chambres et suites louées entre 1 000 et 25 000 francs la nuit. Ce projet doit obtenir l'aval des autorités communales et cantonales.



JURA

■ Les comptes 2014 du canton présentent un bénéfice de 500 000 francs alors que le budget prévoyait un déficit de 5,5 millions de francs. Alors que la Banque

nationale suisse n'a pas versé d'excédents aux cantons l'année dernière (ce qui a représenté un manque à gagner d'environ 5,9 millions de francs pour le Jura), l'amnistie fiscale cantonale a permis de générer des recettes fiscales supplémentaires de 9 millions de francs.

■ Le Jura a été, en compagnie de la Russie, l'invité d'honneur du 29^e Salon du livre et de la presse de Genève à Palexpo. Le canton a présenté deux journées thématiques consacrées au Festival Delémont BD et aux contes et légendes du Jura.

■ Maintenir son siège au Gouvernement, gagner trois sièges au Parlement, tels sont les objectifs du PLR jurassien en vue des élections cantonales du mois d'octobre. Pour ce qui concerne les élections fédérales, le parti compte présenter deux candidats pour chacune des deux Chambres.



LUCERNE

■ Les salaires des membres de l'exécutif de la ville de Lucerne vont baisser dès

DANS LES CANTONS

► l'automne 2016. Les citoyens ont accepté de justesse l'initiative de l'UDC qui limite à 220 000 francs le salaire du maire et à 200 000 francs celui des autres membres de l'exécutif.

■ Le gouvernement lucernois a ouvert une enquête administrative après la publication d'un rapport confidentiel selon lequel seulement 51,7 % des pages Internet visitées par les fonctionnaires du canton auraient un rapport avec leur travail. 500 pages de sites pornographiques seraient consultées chaque jour par des fonctionnaires... L'exécutif a également porté plainte contre inconnu pour violation du secret de fonction, après la publication d'une partie de ce rapport dans le *Sonntags Blick*.



NEUCHÂTEL

■ Après l'abandon en 2013 du projet de Nouveau-Neuchâtel à huit communes, un nouveau projet de fusion à quatre communes a été lancé : Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin pourraient ne former qu'une seule entité en 2017. Le projet définitif devrait être connu à l'automne. Une votation populaire pourrait être organisée en mai 2016 pour une entrée en vigueur de la nouvelle commune le 1^{er} janvier 2017.

■ Le Groupe E, qui souhaitait installer une centrale à gaz à Cornaux, a annoncé qu'il retirait sa demande de permis de construire, en raison du contexte économique. Des dizaines d'oppositions avaient vu le jour contre ce projet, notamment de la part d'organisations écologistes.

■ Le conseil communal de La Chaux-de-Fonds a annoncé un programme d'assainissement de ses finances qui affichent un déficit de 12 millions de francs. Les salaires du personnel de la ville seront baissés dès le mois de juillet, des investissements seront étaisés ou reportés..., mais il ne devrait pas y avoir de licenciements. Grâce à toutes ces mesures, l'exécutif espère retrouver son équilibre financier dès 2018.



NIDWALD

■ Le français continuera d'être enseigné à l'école primaire dans le canton. À 61,72 %, les citoyens ont refusé une initiative de l'UDC. Le parti estimait que les écoliers étaient surchargés par l'apprentissage de deux langues étrangères en primaire. Quant au gouvernement nidwaldien, il proposait, lui, de repousser l'enseignement du français à la 7^e année, et d'augmenter le nombre d'heures d'apprentissage de cette langue.



OBWALD

■ Obwald est le canton qui possède le taux de chômage le plus bas de Suisse. Au mois de février, le taux de chômage a atteint 1,1 % dans le demi-canton, contre 3,5 % au niveau national, selon les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

■ Après près de six heures d'efforts, les secouristes ont réussi à sauver un jeune de 17 ans tombé dans une crevasse sur le glacier du Titlis. Deux sauveteurs ont été blessés durant la difficile intervention. L'adolescent et son père pratiquaient du snowboard hors pistes...



SAINT-GALL

■ Afin de soutenir le secteur privé désavantage par le franc fort, la municipalité d'Uzwil a décidé de faire travailler ses employés deux heures de plus, soit 44 h par semaine, pour le même salaire. La mesure concerne une centaine d'employés de cette commune de 13 000 habitants. Devant la réaction indignée des syndicats, le maire se justifie en évoquant le cas de la principale entreprise privée installée dans la commune, le géant de la mécanique Bühlér, dont le millier d'employés ont accepté d'effectuer cinq heures de travail hebdomadaire supplémentaires pendant sept mois, sans hausse de salaire.



SCHAFFHOUSE

■ Les citoyens ont refusé à 58,1 % une taxe qui aurait alimenté un fonds de soutien aux énergies renouvelables. Cette taxe aurait eu pour objectif de réduire la dépendance du canton envers l'énergie nucléaire. Les habitants de Schaffhouse ont en outre refusé à une majorité de 57,5 % que leur ville participe à hauteur de 2 millions de francs à la construction d'un stade de football.

■ L'acteur schaffhousois Mathias Gnädinger est décédé à l'âge de 74 ans. Il était très apprécié outre-Sarine pour ses interprétations dans de nombreux téléfilms mais également dans des films comme *Das Boot ist voll* (La Barque est pleine) ou *Der Berg* (La Montagne). L'acteur avait été récompensé de l'Anneau Hans-Reinhart en 1996.



SCHWYZ

■ « Shorty », un ibis chauve femelle recueilli au parc animalier de Goldau pour se refaire une santé, a pu rejoindre les siens en Allemagne. L'animal avait été capturé en Argovie, souffrant d'un manque de nourriture et ses ailes endommagées par le froid. L'ibis chauve est l'une des espèces d'oiseaux migrateurs les plus menacées dans le monde.



SOLEURE

■ La police soleuroise a découvert une gigantesque plantation de cannabis dans un bâtiment industriel à Balstahl. Plus de 2 300 plants, permettant de fabriquer pour plusieurs centaines de milliers de francs de stupéfiants, ont été saisis. Un ressortissant slovène a été arrêté.

■ Les magasins pourront ouvrir jusqu'à 21 heures un jour par semaine dans le canton. Les citoyens ont approuvé à 65,87 % une révision de la loi en ce sens. Ils ont en revanche refusé à 56,37 % de prolonger

l'ouverture régulière jusqu'à 20 heures. Le samedi, les commerces pourront ouvrir jusqu'à 18 heures au lieu de 16 heures actuellement.



TESSIN

■ Deux loups mâles non encore répertoriés en Suisse ont fait leur apparition dans la commune de Campo Vallemaggia (Val di Campo). L'un des deux animaux a attaqué un mouton. Selon les spécialistes, les deux loups seraient d'origine italienne.

■ Le Tribunal fédéral a annulé la loi sur l'amnistie fiscale adoptée par les citoyens tessinois il y a un peu plus d'un an. Saisi par un recours du parti socialiste qui dénonçait une « amnistie scandaleuse et inéquitable qui favorise les tricheurs et discrimine les contribuables honnêtes », le Tribunal a estimé que la loi violait les principes constitutionnels fondamentaux de l'égalité fiscale et juridique.



THURGOVIE

■ Brigitte Häberli-Koller défendra son siège du PDC thurgovien au Conseil des États en octobre. Dans la course à l'élection au Conseil national, Christian Loch, l'actuel conseiller national du parti, conduira une liste de six candidats dont deux femmes. Aujourd'hui, les six sièges du canton au National sont occupés par trois UDC, 1 PDV, 1 PS et 1 Vert libéral. Au Conseil des États, les deux fauteuils sont détenus par le PDC et l'UDC.



URI

■ Un hélicoptère de la REGA s'est écrasé à Erstfeld, lors d'un atterrissage. Sur les quatre personnes présentes à bord, trois ont été blessées mais leur vie n'est pas en danger, a indiqué la police uranaise qui a ouvert une enquête. Erstfeld est l'une des 13 bases de la REGA.



VALAIS

■ Le parlement valaisan a accepté un postulat de l'UDC pour encadrer l'utilisation de drones dans et hors les zones habitées. L'UDC estime qu'un cadre doit être fixé pour l'utilisation de ces engins qui risquent notamment de violer la sphère privée. Au niveau suisse, l'Office fédéral de l'aviation civile indique que ces appareils, s'ils ne dépassent pas 30 kg, peuvent être maniés sans autorisation, les restrictions étant limitées. Depuis le 1^{er} août 2014, les drones ne peuvent plus s'approcher à moins de 100 m d'un rassemblement de personnes et à moins de 5 km d'un aérodrome. Mais il n'existe aucune restriction pour ce qui concerne les zones résidentielles.

■ Le pape François n'assistera pas aux Festivités des 1 500 ans de l'abbaye de Saint-Maurice, le 22 septembre prochain. Il sera représenté par un cardinal dont le nom n'est pas encore connu. Fin septembre, le pape François est attendu aux États-Unis (New York et Philadelphie). Le dernier pape à s'être rendu dans le canton était Jean-Paul II en juin 1984.



VAUD

■ Le Grand Conseil vaudois a débloqué des crédits d'études pour développer le réseau de métro de Lausanne. Un nouveau tracé pour le M2, entre Grancy et le Flon va notamment être étudié, l'actuel tracé pouvant être affecté au futur métro M3 qui reliera Ouchy à la Blécherette. D'autre part, une garantie de l'État de 36,2 millions de francs, accordée aux transports publics de la région lausannoise, permettra l'acquisition de trois nouvelles rames pour le M2. Mis en service en 2008, le métro M2 a accueilli 27,6 millions de voyageurs, bien plus que les 23,3 millions prévus au bout de cinq ans d'exploitation.

■ Les comptes 2014 du canton affichent un léger excédent de 800 000 francs. Si les recettes ont progressé de 0,8 % en un

an, les charges ont augmenté de 3,7 % et atteint 9,517 milliards de francs.

■ La section vaudoise de l'UDC a présenté ses candidats pour les élections fédérales. La liste du parti pour le Conseil national sera menée par les deux députés sortants Guy Parmelin et Jean-Pierre Grin, suivis de Fabienne Despot, Michaël Buffat et Claude-Alain Voiblet, le vice-président du parti suisse. Fabienne Despot et Michaël Buffat tenteront également d'être élus au Conseil des États.



ZOUG

■ Thomas Aeschi, 37 ans, est le nouveau président de l'UDC du canton de Zoug. Il remplace Markus Hürlimann, accusé d'avoir abusé sexuellement d'une députée du parti Les Verts.



ZURICH

■ Un comité d'enseignants et de politiciens a lancé une initiative afin de supprimer l'enseignement d'une deuxième langue étrangère à l'école primaire dans le canton. Pour les initiateurs, il s'agit de retarder l'introduction de cette deuxième langue et d'en densifier l'enseignement au cours du secondaire. Ils laissent au Conseil d'État le soin de choisir laquelle des langues, anglais ou français, doit être supprimée. La récolte des signatures commencera au mois de juin.

■ Martin Graf (Les Verts) ne fait plus partie de l'exécutif zurichois. Son siège a été repris par la PSC Silvia Steiner. Le Conseil d'État zurichois compte désormais 2 UDC, 2 PLR, 2 PS et un PDC. Au Grand Conseil, l'UDC reste le premier parti avec 54 sièges, devant le PS (36 sièges) et le PLR (31 sièges, soit huit de plus). Les Verts et les Verts libéraux perdent respectivement 6 et 5 sièges au parlement.

■ Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire zurichois *Die Weltwoche* sera candidat pour les élections au Conseil national du 18 octobre, dans les rangs de l'UDC.